

Document généré le jeudi 03 juillet 2025 à 08:01

| Diffusion Internet | Version Transmis   | Publication | Visites | Retraits | Dépôts |
|--------------------|--------------------|-------------|---------|----------|--------|
| web + alerte       | Intégrale 03/07/25 | 03/07/25    | 0       | 0 / 0    | 0 / 0  |

| Diffusion Presse                            | Version   | Transmis | Publication | Etat | Identifiant | N°<br>Annonce |
|---|-----------|----------|-------------|------|-------------|---------------|
| Nouvelle République - Ed. Indre - Intégrale | Intégrale |          |             |      |             |               |

Service : CP

Classification CPV :

Principale : **71221000** - Services d'architecte pour les bâtiments

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental  
Place de la Victoire et des Alliés  
SMGP  
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX  
Tél : 02 54 08 37 63  
SIRET 22360001600016



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Objet</b>                       | <b>Collège "Saint Exupéry" d'Eguzon-Chantôme - Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réfection de la toiture et l'isolation des logements, la réalisation d'une salle de classe, d'un préau extérieur et d'une installation photovoltaïque</b>   |
| <b>Référence</b>                   | PA2025127   |
| <b>Type de marché</b>              | Services  |
| <b>Mode</b>                        | Procédure adaptée ouverte   |
| <b>Technique d'achat</b>           | Sans objet  |
| <b>Lieu d'exécution principal</b>  | Route de la Ligne<br>36270 EGUZON-CHANTOME  |
| <b>Durée</b>                       | 14 mois   |
| <b>Description</b>                 | La mission de maîtrise d'oeuvre porte sur un ouvrage de type Bâtiment-Réhabilitation et comprendra les missions suivantes : DIAG, APS, APD, PRO, AMT, EXE, DET, AOR et SSI.<br>Estimation prévisionnelle des travaux : 875 000 euros HT.<br>Equipe de maîtrise d'oeuvre composée d'un architecte DPLG (mandataire), un économiste, un BET fluide thermique, un BET électricité, un BET structure et un coordonnateur SSI. |
| <b>Code CPV principal</b>          | <b>71221000</b> - Services d'architecte pour les bâtiments  |
| <b>Forme</b>                       | Prestation divisée en lots : Non<br>Les variantes sont exigées : Non  |
| <b>Conditions de participation</b> | Critères de participation : renvoi au R.C.  |

**Marché réservé :** Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite des lieux d'exécution du marché.

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Prix

40 % : Valeur technique de l'offre

**Renseignements**

Correspondre avec l'Acheteur

**administratifs**

Service des marchés

Tél : 02 54 08 37 52

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil

d'acheteur : Oui

**Offres**

Remise des offres le **30/07/25 à 17h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges Cedex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

17870005000010

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

- Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

- Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

- Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

- Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

- Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 03/07/25 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed. Indre

Marches-Publics.info V9.7